

## Theratechnologies annonce le dépôt d'un prospectus simplifié définitif

Novembre 25, 2016

**MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 25 nov. 2016) -**

### **CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE ENVOYÉ AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES NI DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS.**

Theratechnologies Inc. (« **Theratechnologies** ») (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui qu'elle avait déposé un prospectus simplifié définitif (le « **prospectus** ») et obtenu le visa connexe des autorités en valeurs mobilières, dans le cadre du placement par prise ferme annoncé précédemment de 5 323 000 actions ordinaires (les « **actions** ») au prix de 3,10 \$ l'action (le « **placement** »), pour un produit brut de 16 501 300 \$. La clôture du placement, qui devrait avoir lieu le 5 décembre 2016 ou vers cette date, est soumise à certaines conditions habituelles, notamment à la réception de toutes les approbations nécessaires, y compris l'approbation de la Bourse de Toronto.

Theratechnologies a également accordé aux preneurs fermes une option leur permettant de souscrire, au même prix et selon les mêmes modalités et conditions que ceux du placement, jusqu'à 798 450 actions ordinaires additionnelles (les « **actions visées par la surallocation** »), ce qui représente 15 % du nombre d'actions offertes dans le cadre du placement. Cette option peut être exercée en totalité ou en partie à tout moment au plus tard 30 jours suivant la date de clôture du placement, afin de couvrir les attributions excédentaires, s'il y a lieu, et à des fins de stabilisation du marché (l'« **option de surallocation** »).

Aux termes du placement, les actions seront offertes dans toutes les provinces du Canada aux termes du prospectus et, aux États-Unis, dans le cadre d'un placement privé aux termes de dispenses des exigences d'inscription. Les actions n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), et elles ne peuvent être offertes, vendues ou livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis ni à des personnes des États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice de personnes des États-Unis, à moins que ces titres fassent l'objet d'une inscription en vertu de la Loi de 1933 ou bénéficient d'une dispense des exigences d'inscription de la Loi de 1933.

Les renseignements figurant dans le présent communiqué de presse ne constituent pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres décrits aux présentes, et la vente de ces titres ne devrait pas avoir lieu, dans un territoire où une telle offre, une telle sollicitation ou une telle vente exigerait l'établissement d'un prospectus ou de tout autre document d'offre, ou serait illégale en l'absence de toute inscription, de toute dispense des exigences d'inscription ou de toute admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ce territoire.

### **À propos de Theratechnologies**

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir auprès des patients atteints du VIH une vie saine et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur son site Web à l'adresse [www.theratech.com](http://www.theratech.com) et sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Information prospective**

Le présent communiqué de presse renferme des déclarations prospectives et de l'information prospective (collectivement, les « déclarations prospectives »), au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces déclarations prospectives reposent sur les opinions et les hypothèses de notre direction et sur l'information disponible à la date où elles sont formulées, et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs sont basés sur diverses hypothèses et sont sujets à un certain nombre de risques et incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de Theratechnologies, qui pourraient entraîner un écart marqué entre les résultats réellement obtenus et ceux projetés, expressément ou implicitement, dans lesdits énoncés prospectifs. Ces hypothèses comprennent notamment le fait que le placement sera réalisé conformément aux modalités énoncées aux présentes, le fait que les preneurs fermes ne mettront pas fin au placement et le fait que la clôture du placement aura lieu le 5 décembre 2016, ou vers cette date. Ces risques et incertitudes comprennent notamment le risque que le placement ne soit pas réalisé comme il est indiqué aux présentes parce que l'une de ses modalités fait l'objet d'un changement, parce que les preneurs fermes décident de ne pas participer au placement ou parce que la conjoncture du marché rend impossible la réalisation du placement.

Nous invitons les investisseurs éventuels à consulter la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 24 février 2016 disponible sur le site SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date de ce communiqué et traduisent nos attentes à cette date. Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la survenance de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances ou de toutes autres choses, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Philippe Dubuc  
Vice-président senior et chef de la direction financière  
514-336-7800, poste 297